

Ministry of Education
Ministry of Training,
Colleges and Universities

French-Language Education
Policy and Programs Branch
Mowat Block, 8th Floor
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2
tel: 416 325-2127
fax: 416 325-2156

Ministère de l'Éducation
Ministère de la Formation
et des Collèges et Universités

Direction des politiques et programmes
d'éducation en langue française
Édifice Mowat, 8^e étage
900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2
tél : 416 325-2127
télééc : 416 325-2156



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Leaders pour la réussite des élèves

EXPÉDITRICE : Ginette Plourde
Directrice
Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française

DATE : Le 24 octobre 2008

OBJET : Formation d'équipes-conseils sur la différenciation pédagogique et la transition des élèves (7^e-10^e année)

Dans le cadre de la stratégie *Réussite des élèves*, le ministère de l'Éducation consacrera une journée à la formation d'équipes-conseils sur la différenciation pédagogique et la transition des élèves (7^e-10^e année) au mois de novembre et décembre 2008. Cette formation s'inscrit dans le cadre du soutien continu offert par le Ministère aux conseils et administrations scolaires afin de réduire les écarts au niveau du rendement des élèves et de bâtir la capacité du personnel en ce qui a trait aux apprentissages et au développement identitaire de chaque élève.

Ces séances auront lieu dans les trois régions de la province selon l'horaire suivant :

Date	Région	Lieu de la formation	Hébergement (si + de 100 km du lieu de formation)
4 novembre 2008	Nord : Sudbury	Hôtel Radisson : 8 h 30 – 15 h 15	Hôtel Radisson
26 novembre 2008	Est : Ottawa	Salle Centurion : 8 h 30 – 15 h 15	Monterey Inn
9 décembre 2008	Sud : Toronto	à déterminer	à déterminer

Les équipes-conseils participantes auront l'occasion d'approfondir leurs connaissances quant à cette approche pédagogique et de partager les ressources et les pratiques prometteuses. Elles pourront ainsi poursuivre leur planification de la mise en œuvre de la transition des élèves du palier élémentaire au palier secondaire tout en tissant des liens avec l'engagement de l'élève. Nous demandons donc aux leaders PARÉ d'apporter leur plan de mise en œuvre de la différenciation (pièce jointe) car les équipes conseils auront du temps afin de débiter son

élaboration.

Chaque conseil et administration scolaires est invité à inscrire aux frais du Ministère une équipe de huit personnes comprenant :

- le leader pour la réussite des élèves;
- une agente ou un agent d'éducation responsable de la pédagogie;
- les conseillères et conseillers pédagogiques qui sont responsables de piloter des dossiers tels que la planification pédagogique, l'évaluation et la communication du rendement des élèves, l'enfance en difficulté, le programme d'actualisation du français et le programme du perfectionnement du français ou tout autre domaine ayant trait à la stratégie *Réussite des élèves* (7^e -10^e année).

Tous les frais de voyage et, au besoin, d'hébergement seront remboursés conformément aux lignes directrices du Ministère. Un bloc de chambres a été réservé au nom du ministère de l'Éducation aux hôtels indiqués ci-dessus. Les formulaires de demande de remboursement seront remis sur place.

Pour de plus amples renseignements au sujet de la mise en œuvre de la différenciation pédagogique et de la transition (7^e-10^eannée), veuillez communiquer avec Lyette Serrurier à l'adresse courriel suivante : lyette.serrurier@ontario.ca ou avec Alain Levert à l'adresse courriel suivante : alain.levert@ontario.ca.

Ginette Plourde

c.c :